



JOURNAL MUNICIPAL

DOLBEAU-MISTASSINI

Août 2017 - volume 26 - numéro 2



Les citoyens ont participé en grand nombre au lancement de l'initiative « Dans ma rue, on joue » le 5 juillet dernier sur la rue des Seigneurs.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

DANS MA RUE, ON JOUE! UNE PREMIÈRE DANS LA RÉGION

Le 5 juillet dernier, c'est dans le quartier formé par les rues des Seigneurs et des Artisans que la Ville de Dolbeau-Mistassini a lancé « Dans ma rue, on joue! », un programme d'accréditation pour autoriser les enfants à jouer librement dans certaines rues de la ville.

Le maire Richard Hébert explique : « Même si à peu près tous les enfants ont déjà joué dans la rue, peu de gens savent que c'est en fait interdit par différentes réglementations. »

Ainsi, en mettant en place ce programme, la Ville de Dolbeau-Mistassini a dû modifier sa réglementation en conséquence. Même le gouvernement du Québec a récemment revu certaines lois afin

de favoriser la mise en place de tels programmes dans les municipalités.

Le nouveau règlement permet au conseil municipal d'identifier des rues où il est sécuritaire d'y jouer à la demande des résidents du quartier. La démarche d'accréditation contient plusieurs étapes et doit d'abord être initiée par les résidents d'un secteur. À la réception de cette demande, le Service des travaux publics procède à l'analyse de la sécurité selon différents angles. Seules les rues à caractère local peuvent recevoir une telle accréditation et la visibilité, le dégagement, la présence d'éclairage suffisant seront aussi analysés. Si la rue est éligible au programme, le citoyen ayant fait la requête

auprès de la Ville devra obtenir la signature des propriétaires de 2/3 des résidences ciblées. C'est finalement le conseil municipal qui autorisera l'accréditation « Dans ma rue, on joue! » ainsi que l'installation des panneaux de signalisation à cet effet.

Pour le maire de la Ville, il s'agit d'un autre geste en faveur des saines habitudes de vie : « On sait que la présence d'infrastructures de jeux adéquates est très importante pour favoriser la pratique d'activités physiques, mais de plus en plus de spécialistes recommandent une plus grande place pour le jeu libre dans la vie des enfants. Le jeu libre est reconnu pour favoriser l'autonomie des enfants, le développement de

À NOTER

RAPPEL IMPORTANT

Les inscriptions pour la programmation du printemps auront lieu les 7, 8, 9 et 10 septembre prochain. **Consulter la section « Programmation des activités » pour connaître tous les détails.**

AOÛT 2017

SOMMAIRE

PAGE 1

- Actualités municipales
- Rappel important
- Sommaire

PAGE 2

- Mot du maire
- Service en vedette

PAGE 3

- Rappels saisonniers
- Événements à venir

PAGE 4

- Saviez-vous que...
- Dolbeau-Mistassini en images

MOT DU MAIRE

DÉJÀ 4 ANS QUE NOUS SOMMES LÀ!



Je regarde les dernières années et je crois sincèrement que nous avons réussi à changer le visage de cette ville, à rendre celle-ci plus humaine et plus centrée sur les préoccupations de ces citoyens. Dès 2013, nous nous sommes donnés un plan de match et les yeux rivés sur celui-ci, nous avons entrepris de nombreuses actions.

Je n'en ferai pas ici le bilan exhaustif, mais parmi ce qui me rend le plus fier, il y a la mise en place de meilleurs outils de communications entre le citoyen et la Ville, dont ce journal n'est qu'un exemple. L'augmentation et l'amélioration de notre présence sur le Web sont tangibles et efficaces. Évidemment, l'annonce de la concrétisation de la nouvelle piscine me réjouit énormément tout comme la réfection de la route de Vauvert et la construction d'une nouvelle caserne de pompiers, des dossiers de longue date qui auront cheminés sous notre gouverne.

La tenue des élections municipales cet automne marquera la fin du présent mandat du conseil municipal. Je suis très fier du travail que nous avons réalisé ensemble dans les dernières années même si je sais qu'il reste encore beaucoup de pain sur la planche.

La vie municipale est aussi faite de petites victoires comme l'ajout de portes automatiques aux Promenades du boulevard, la voie de contournement de la 2^e Avenue, la réfection de la marina, la mise en place de projets citoyens comme les quartiers à épandage réduit et les accréditations « Dans ma rue, on joue! ». Dans la gestion administrative, nous avons pu trouver un équilibre pour le fonctionnement avec le Comité des spectacles, intégrer les activités du Service des loisirs Gestion Arpidôme et revoir la structure à plusieurs égards afin d'optimiser le travail.

Il reste pourtant encore beaucoup de travail à accomplir et pour y arriver, j'invite tous ceux et celles qui ont un intérêt pour le développement de leur communauté à se porter candidat aux prochaines élections. Plus que jamais, avec les changements que nous avons opérés dans les dernières années

et les beaux projets qui sont sur les rails, je crois que s'impliquer en politique municipale à Dolbeau-Mistassini sera un défi des plus stimulants dans les prochaines années.

Le milieu municipal est le palier de gouvernement le plus près des citoyens, celui avec lequel chaque personne est en contact chaque jour, que ce soit lorsqu'il emprunte une rue, va jouer au parc, se rend à l'aréna ou place ses poubelles au chemin. Cette proximité confère au conseil municipal une grande responsabilité que j'ai été fier d'assumer jusqu'ici. Au nom du conseil municipal 2013-2017, merci de la confiance que vous nous avez accordée. J'espère que vous êtes fiers des changements qui s'opèrent autant que nous le sommes.

Richard Hébert

SERVICE EN VEDETTE

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DOLBEAU-MISTASSINI



Dans l'ordre habituel, Liette Caron, Diane Girard, Roxanne Bernier, Claude Simard, Pauline Lapointe et Marie-Claude Larouche. Absentes sur la photo : Annie Lamontagne et Marie-Ève Morin.

Si vous fréquentez l'une des deux succursales de la bibliothèque municipale de Dolbeau-Mistassini, vous avez déjà rencontré une des 8 membres de l'équipe, dont 3 temporaires, qui appartient au Service des loisirs.

Derrière le comptoir de prêts, on trouve le plus souvent Claude Simard, Roxanne Bernier, Marie-Claude Larouche, Diane Girard et Marie-Ève Morin. Vous avez peut-être également croisé l'une de nos techniciennes en documentation

Liette Caron et Annie Lamontagne. Ces personnes, sous la direction de Pauline Lapointe, directrice des bibliothèques et soutien aux organismes communautaires, doivent notamment s'occuper des usagers par l'accueil, la référence, les prêts, les retours, les réservations, les demandes d'achat et le prêt entre bibliothèques.

Leurs tâches comportent toutefois plusieurs actions méconnues particulièrement celles liées à la gestion des livres. En effet, il faut acquérir, classer, cataloguer, élaguer, réparer et conserver les différents documents que l'on retrouve à la bibliothèque municipale.

Nos bibliothèques donnent gratuitement accès à plus de 80 000 volumes, à une soixantaine

de périodiques, à plus de 436 livres numériques ainsi qu'à une discothèque de plus de 750 disques. Elles comptent bon mal an environ 3 200 abonnés qui effectuent plus de 100 000 prêts!

Par ailleurs, la directrice des bibliothèques doit aussi demeurer à l'affût des nouveautés et des tendances en matière de bibliothèques et veiller à animer ces lieux de culture. En effet, le rôle des bibliothèques est plus vaste qu'on pourrait le croire. Ce sont des lieux calmes pour l'étude, offrant des postes informatiques donnant accès à Internet et qui proposent chaque année différentes activités visant la promotion de la lecture et de l'écriture. La dictée des écrivains, le club de lecture d'été et plusieurs activités spéciales durant la relâche scolaire y sont notamment organisés depuis plusieurs années.



RAPPELS SAISONNIERS

Carcasses de gibiers

Pour la période de la chasse, un conteneur sera à la disposition des citoyens au 205, rue Boulianne du 2 septembre au 30 octobre 2017.

Garages et abris temporaires

L'installation de ce type de structure est permise du 1^{er} octobre au 30 avril de chaque année. Même si aucun permis n'est requis :

- L'abri doit être revêtu de façon uniforme de toile ou de panneaux démontables et être érigé dans l'aire de stationnement et, en aucun cas, sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment principal.
- L'abri doit être implanté à un minimum de 1,5 m de la chaussée et un minimum de 0,50 m du trottoir. De plus, il doit être situé à un minimum de 0,60 m d'une ligne latérale de lot.
- Si votre propriété est située sur un coin de rue, il vous faudra aussi respecter un triangle de visibilité.

Changement d'heure

Cette année, le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 4 au 5 novembre 2017, à 2 h du matin. Profitez-en pour vérifier que vos avertisseurs de fumée fonctionnent!

Poêle à bois et cheminée

Quel que soit le modèle de poêle ou de foyer que vous possédez, il faut faire ramoner la cheminée au moins une fois par an ou selon l'usage. De plus, pour disposer de vos cendres, utilisez un contenant métallique à fond surélevé, dehors, loin de tout matériau combustible. Les cendres peuvent rester chaudes plus de trois jours!

Stationnement dans les rues la nuit

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur les stationnements de la ville pendant la période du 1^{er} novembre au 15 avril inclusivement entre 1 h et 6 h du matin. (S.Q.-17-01)

Politique de déneigement

En prévision de l'arrivée de la saison hivernale, le Service des travaux publics tient à vous rappeler quelques points importants :

- Il est interdit de déposer la neige des propriétés sur la voie publique, les trottoirs, les terre-pleins ou les bornes incendies; avisez vos déneigeurs!
- Il appartient au propriétaire d'un terrain privé de prendre les précautions nécessaires pour baliser les limites de son terrain afin de protéger ses arbres, ses arbustes, ses haies ainsi que ses équipements, clôtures et accessoires (lampadaires décoratifs, bollards décoratifs, etc.) et éviter ainsi qu'ils soient endommagés. Nous suggérons l'utilisation de balises standards de manière à empêcher les risques de blessure.

Animaux

Bien que la garde de petits animaux domestiques de compagnie soit autorisée, la garde de tout animal sauvage, exotique ou de ferme est proscrite par le règlement concernant les animaux. Par ailleurs, tout animal gardé à l'extérieur doit être retenu (attache, laisse, clôture, etc.) afin de l'empêcher de sortir du terrain de son propriétaire.



CALENDRIER MUNICIPAL

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Si vous souhaitez voir vos activités affichées ici, vous devez utiliser le bouton « proposer un événement » dans la section calendrier de notre site Web ou téléphoner au 418 276-0160, poste 2400.

SEPTEMBRE 2017

VEN 01 SAM 02	Sur les traces de Beauchemin Visite guidée pédestre Lieu : Hôtel de ville Heure : Vendredi 10 h • Samedi : 10 h et 14 h	DIM 03	Challenge cycliste des Bleuets Desjardins Lieu : Centre sportif secteur Mistassini www.challengecyclistedesbleuets.com
MER 13	Ouverture de l'aréna du secteur Mistassini 418 276-0160, poste 2400	MER 13	Journée d'activités pour les personnes handicapées Lieu : Maison Norlac 162, 4 ^e av., Dolbeau-Mistassini Heure : 13 h à 21 h
VEN 15	Spectacle - Stéphanie St-Jean Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	LUN 18	Séance publique du conseil municipal Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville Heure : 19 h
MER 20	Spectacle - La tournée des IDOLES 2 Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	VEN 22	Début des mises en candidatures Élections municipales Service du greffe 418 276-0160, poste 2040
VEN 29	Spectacle - La Bolduc Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	SAM 30 DIM 01	Spectacle - La Galère Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h

OCTOBRE 2017

LUN 02	Séance publique du conseil municipal Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville Heure : 19 h	JEU 05	Exposition 125^e Lieu : Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine Heure : 20 h
VEN 13 SAM 14	Compétition de patinage de vitesse Les Opti-vites Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau 418 276-0160, poste 2400	JEU 19	Spectacle - Paul Piché Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h
VEN 20 DIM 22	Tournoi adultes amateur Lieu : Complexe sportif secteur Dolbeau 418 276-0160, poste 2400	VEN 20	Vote itinérant Élections municipales Service du greffe 418 276-0160, poste 2040
SAM 21	Conférence de Josée Boudreault et Louis-Philippe Rivard Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	JEU 26	Spectacle - François Massicotte Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h
SAM 28	Souper bénéfique Porteurs de musique Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 17 h	DIM 29 LUN 30	Vote par anticipation Élections municipales Service du greffe 418 276-0160, poste 2040 Heure : 12 h à 20 h

NOVEMBRE 2017

MER 01	Spectacle bénéfique Riez pour vaincre la SP Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	JEU 02	Vernissage A.A.A.V. Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 17 h
VEN 03 DIM 05	Tournoi de hockey adultes amateur Lieu : Centre sportif secteur Mistassini 418 276-0160, poste 2400	SAM 04	Spectacle - Irène sur mars Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h
DIM 05	Spectacle - Christopher Hall et le Quatuor comique Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 14 h	DIM 05	Jour du scrutin Élections municipales Service du greffe 418 276-0160, poste 2040 Heure : 10 h à 20 h
SAM 11	Spectacle - Jeanick Fournier chante Céline Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	LUN 13 DIM 19	Tournoi de hockey bantam Lieu : Centre sportif secteur Mistassini 418 276-0160, poste 2400
JEU 16 VEN 17	Spectacle - Les Morissette Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : Jeudi 20 h - Vendredi : 18 h et 21 h	SAM 18	Spectacle - Mariana Mazza Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h
LUN 20 DIM 26	Tournoi de hockey atome pee-wee Lieu : Centre sportif secteur Mistassini 418 276-0160, poste 2400	LUN 20	Séance publique du conseil municipal Lieu : Salle du conseil - Hôtel de ville Heure : 19 h
VEN 24	Spectacle - Sara Dufour (formule cabaret) Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h	SAM 25	Spectacle - Nicolas Pellerin et les Grands Hurlleurs (formule cabaret) Lieu : Salle de spectacle Dolbeau-Mistassini Desjardins/Maria-Chapdelaine Heure : 20 h



FAITS DIVERS

SAVIEZ-VOUS QUE...

5 choses que vous ne savez peut-être pas concernant votre ville !

1. En prévision des élections municipales qui auront lieu le 5 novembre prochain, le Service du greffe devra faire imprimer plus de 100 000 bulletins de vote pour s'assurer que les 11 400 électeurs inscrits sur la liste électorale puissent se prononcer sur les 7 postes disponibles lors de l'élection. Une centaine de personnes devront être embauchées pour l'ensemble du processus. N'hésitez pas à soumettre votre candidature!
2. En 2016, le Service d'urbanisme a délivré 1 027 permis de toutes sortes, dont 557 pour la rénovation. Selon la réglementation, le Service d'urbanisme dispose de 30 jours après la réception d'une demande de permis pour délivrer celui-ci si la demande est conforme à la réglementation. Dans les faits, les permis sont souvent délivrés dans un délai beaucoup plus court.
3. Chaque début d'année, le Service des finances et de la trésorerie s'assure d'imprimer, de poster et de collecter les sommes dues d'environ 5 500 comptes de taxes.
4. Parmi les archives qui sont conservées par la Ville de Dolbeau-Mistassini, notons la présence de plus ou moins 800 cassettes audio sur bande magnétique qui présentent essentiellement les séances du conseil municipal enregistrées par la Ville de Mistassini de 1976 à 1991. La collection totalise environ 56 000 minutes, soit 933 heures.
5. Depuis juillet 2017, la Ville de Dolbeau-Mistassini offre à ses citoyens deux aires de stationnement incitatif au covoiturage en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement et du développement durable, Allô transport ainsi qu'Environnement et changement climatique du Canada. Les endroits ciblés sont identifiés par des affiches et sont situés à l'hôtel de ville (secteur Dolbeau) et à la quincaillerie Home hardware Rénomax (secteur Mistassini).

Dans le cadre de la fête régionale du mois de l'arbre et des forêts, plusieurs familles se sont vu remettre un arbre, un lilas, pour souligner la naissance d'un nouvel enfant.



PHOTOGRAPHIES

DOLBEAU-MISTASSINI EN IMAGES

Pour cette édition, nous vous offrons quelques images prises lors des différents événements du Week-end de lancement des festivités du 125^e anniversaire de la ville les 20 et 21 mai dernier.



Un toast pour le lancement des festivités avec les membres présents du comité organisateur et du conseil municipal, ainsi que Denis Lebel, alors député de Lac-Saint-Jean.



Le maire et le Père Clément Charbonneau lors de l'inauguration de l'exposition « 125 ans de présence au lac Saint-Jean » présentée à l'abbaye des Pères trappistes jusqu'au 2 octobre.



La procession d'entrée lors de la messe commémorative à l'abbaye des Pères trappistes

Vous pouvez en tout temps nous faire parvenir par courriel vos suggestions de photographies pour cette rubrique : communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca